

Protais Ayangma: « L'Union européenne fait du chantage au Cameroun »

Le président de l'organisation patronale Entreprises du Cameroun (E.Cam) donne la position de l'organisation qu'il dirige sur la question liée à la ratification des Accords de partenariat économique entre l'Union européenne et le Cameroun.

Le Messager



**Le président de l'organisation patronale Entreprises du Cameroun (E.Cam) donne la position de l'organisation qu'il dirige sur la question liée à la ratification des Accords de partenariat économique entre l'Union européenne et le Cameroun. Protais Ayangma évoque également les impacts de cette ratification sur le développement de l'économie camerounaise et l'intégration sous-régionale.**

---

**Qu'est-ce qui justifie l'organisation du Forum international de la Petite et moyenne entreprise (Pmexchange) cette année alors que le rendez-vous avait été pris pour 2015 ?**

Effectivement, Pmexchange devait se tenir en 2015, mais à la demande des participants de la dernière édition qui trouvaient l'édition de 2015 un peu éloignée et voulant surfer sur la dynamique impulsée, nous avons tenu à organiser la seconde édition en 2013.

**Quel est l'apport de Pmexchange dans le développement de l'économie camerounaise ?**

Les statistiques du Dsce publiées en 2009 sont claires là-dessus l'économie camerounaise est portée par la Petite et moyenne entreprise (Pme). Aujourd'hui sur les 94.000 entreprises recensées (Recensement général des entreprises, Ins, 2009), plus de 90% sont des Pme. Il est donc primordial pour nous de nous assurer que ce type d'entreprises soit le plus encadrées

possible. Les dragons d'Asie du sud-est (Singapour, Malaisie, Hong-Kong, etc.) ont bâti leur émergence en fixant la priorité de leur développement économique sur les Très petites entreprises (Tpe) et les Pme locales. Aujourd'hui, Singapour est le numéro 1 mondial en facilitation des affaires.

L'idée du forum Pmexchange, c'est de réellement attirer l'attention sur la Pme camerounaise qui est trop souvent marginalisée, abandonnée à elle-même, mais qui malgré cela, lutte contre le chômage (en fournissant 56% des emplois au Cameroun) et contribue à la croissance (pour 72% du Pib national en 2009). L'idée de Pmexchange, c'est aussi de créer une plateforme d'expression afin qu'elles puissent montrer leur savoir-faire, dénicher des partenaires pour assurer leur développement, réfléchir aux problèmes quotidiens qui minent leur compétitivité, partager leurs préoccupations auprès des pouvoirs publics, etc.

### **Après la première édition qui s'est déroulée en 2012, qu'est-ce que l'édition 2013 apporte en termes d'innovations ?**

L'édition de cette année se veut un peu plus «*internationale*» que la précédente et très ancrée sur les problématiques quotidiennes de nos patrons de Pme, entre autres la normalisation, les délais de paiement et le financement des Pme. Il porte cette année sur le thème : «*partenariats et commerce extérieur*».

### **Avez-vous déjà reçu des confirmations d'entreprises étrangères ?**

Coté international, nous vous confirmons la participation d'une délégation de la Cgpm (France). Et des pourparlers sont en cours pour la venue d'entreprises nigérianes, congolaises, ivoiriennes et d'associations de Pme africaines. Les Pavillons et les espaces ont été conçus pour s'arrimer aux préoccupations quotidiennes des Pme camerounaises. Nous aurons un pavillon «*normes et qualités*» animé par l'Anor dont l'objectif sera de former et informer les Pme sur les normes en vigueur au Cameroun ; un pavillon «*financement des Pme*» animé par diverses banques et assurances qui feront des exposés sur les prototypes de dossiers bancaires et le risk-management. Un concept «*visite guidée*» dont le principe est de mettre à la disposition de l'évènement et des exposants, un bus (personnalisable) et un «*guide Pmexchange*» qui leur permettra de transporter des visiteurs jusqu'au lieu du site. Un espace «*jeunes leaders*» consacré à de jeunes patrons d'entreprises qui viendront parler de leur expérience en matière de création d'entreprise. Un espace «*formation et information des Pme*» destiné aux jeunes patrons des Pme qui suivront des formations dans les différents domaines du Management : Grh, Marketing, Gestion financière et comptable, Droit des affaires, Négociation commerciale, Commerce international et Incoterms, Aide à la décision, etc. Un espace «*famille*» avec la présence effective d'un parc de jeux.

Cette année nous souhaitons également monter d'un cran lors des conférences et débats avec plus d'invités prestigieux et percutants et une meilleure réflexion axée sur les réalités quotidiennes de nos patrons de Pme. Les conférences et débats auront lieu du 2 au 6 décembre 2013 et tourneront autour de 5 points majeurs à savoir: l'entrepreneuriat féminin au Cameroun ; le règlement des différends entre Pme-Pmi ; les questions d'accès au financement des pme ; les questions de compétitivité des Pme avec les enjeux de la normalisation et les défis de la ratification prochaine des Ape ; le partenariat entre les grandes entreprises et les petites et moyennes entreprises

### **La tenue de la deuxième édition du Forum international de la Pme intervient justement**

**dans un contexte marqué par le débat sur la ratification annoncée des Accords de partenariat économique (Ape) entre l'Union européenne et le Cameroun. Au sein d'E.Cam, vous ne cachez pas votre opposition à la ratification de ce projet. Quelles en sont les raisons ?**

La question des Ape est une question à ne pas négliger et les pouvoirs publics n'en appréhendent pas toutes les conséquences au niveau local. Même la direction générale de l'Economie du ministère de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat) reconnaît les implications désastreuses sur notre économie nationale que ce soit sur le commerce extérieur « avec un accroissement des importations en provenance de l'Union européenne, nettement plus important que l'accroissement des exportations du Cameroun vers l'Union européenne » ou encore sur la compétitivité de la production avec « des pertes importantes des parts de marché interne des entreprises nationales, dont 80% des chiffres d'affaires se forment à partir du marché national, et la dégradation de leur compétitivité ; toutes choses qui pourraient se traduire par la destruction du tissu productif national », et pour cela propose un scénario d'adaptation dont le financement sera supporté par le contribuable camerounais. Il s'agit ni plus ni moins que de la disparition programmée des Pme camerounaises qui ne peuvent pas concurrencer avec les produits de l'Union européenne (Ue) à la fois très compétitifs et souvent subventionnés.

**Certaines Organisations non gouvernementales (Ong) parlent d'une trahison du Cameroun vis-à-vis des autres Etats de la Cemac en cas de ratification de ce protocole d'accord...**

Concernant ces accords, une task force régionale de négociation de la commission de la Cemac a été mise en place, sans résultat apparent. Le Cameroun faisant cavalier seul a préféré signer un accord intérimaire. Il s'agit au minimum d'un manque de solidarité et d'un coup de canif à l'intégration.

**Difficile de comprendre votre position lorsque le protocole met en relief la suppression des frais de douane sur les produits d'exportation du Cameroun. N'est-ce pas un avantage pour l'économie camerounaise ?**

Peut-on parler vraiment d'avantage concernant l'économie camerounaise quand on sait qu'elle est encore embryonnaire, peu normalisée et où le tissu industriel local peine encore à trouver ses marques ? Notre économie peut-elle (ou bien pourra-t-elle) réellement dans le contexte actuel de la mondialisation (même après 2023 date de la libéralisation complète des produits européens) rivaliser avec la force de frappe économique européenne qui est en constante évolution et dont la performance est ancrée dans les idéaux de patriotisme économique pour ne pas dire chauvinisme ?

**Le protocole signé par le Cameroun indique également « l'interdiction des quotas d'importations ou d'exportations ». N'est-ce pas des raisons d'être rassuré sur la loyauté de l'Union européenne dans ce processus ?**

Nullement. Au regard des écarts de compétitivité de nos économies respectives, ne pensez-vous pas qu'il y a lieu de procéder à des quotas pour protéger notre économie locale ?

**Peut-on comparer l'impact de cette « libre circulation » avec les attermoissements observés dans le projet d'intégration de la zone Cemac qui tarde à se matérialiser ?**

En quelque sorte vous voulez savoir si les multiples retards, ajournements, reports observés dans la mise en œuvre du projet d'intégration peuvent être expliqués par la signature unilatérale du Cameroun de l'Ape intérimaire. Peut-être ! Nous sommes cependant sûrs que l'impact de la libre circulation va remettre en cause le processus. Première remise en cause : le projet intégrateur défini dans le programme économique régional de la Cemar devra être redéfini du fait de la baisse de la contribution du Cameroun aux redevances communautaires (Tci et Cci) découlant de la suppression des droits de douanes. Autre remise en cause : la Cemar faisant évoluer en son sein trois régimes commerciaux le Tout sauf les armes (Tsa) pour les Pma, l'Ape pour le Cameroun et le Spg (Système de préférences généralisées) pour le Gabon et le Congo aura du mal à faire imposer le tarif extérieur commun, gros acquis des négociations sur l'intégration sous-régionale.

**L'Union européenne promet la réduction du volume de ses aides en direction du Cameroun en cas de non signature des Ape d'une part. Et d'autre part, une revue à la hausse du montant de ces aides en cas de ratification du protocole. L'économie camerounaise peut-elle se passer de ses aides en l'état actuel ?**

Il s'agit ni plus ni moins d'un chantage et ceci est inacceptable tant que le Cameroun et les pays membres de l'Ue sont souverains. Cette sortie de l'Ue tend à démontrer ainsi que ces Ape ne sont pas équilibrés.

**Le Cameroun a-t-il les moyens de faire face à un refus d'accès de ses produits sur le marché européen qui est son premier partenaire commercial ?**

Je crois que la vraie question est de savoir si le marché européen pourra se passer des matières premières locales nécessaires actuellement au développement de leurs industries. Comme je l'ai souligné plus haut d'autres marchés nous ouvrent les portes, à nous de nous prononcer.

**Qu'est-ce qu'on doit comprendre à l'évocation de la notion de « mesures de sauvegarde multilatérales temporaires » ?**

Ces accords prévoient que des mesures temporaires (pas définitives donc) seraient entreprises au cas où leurs économies seraient mises en péril du fait de ces Accords. Serait-il donc juste de penser que les produits camerounais pourraient un tant soit peu déstabiliser les marchés européens sachant qu'aujourd'hui nos produits ont besoin d'être homologués et certifiés avant de circuler dans l'Ue ? Et là, pour l'instant, ce problème ne concerne que des produits tels que le cacao, le café, la banane, les matières premières indispensables aux industriels européens. Et concernant le Cameroun, les conséquences sont plus que désastreuses telles que signifiées plus haut et malheureusement à long terme ce sera au contribuable camerounais, à fortiori aux générations futures, de payer l'addition.

**En fin de compte, quel est le schéma de développement économique que vous préconisez pour le Cameroun ?**

Pour ma part, de prime abord, de meilleures relations économiques bilatérales ne peuvent se construire sur la base d'un chantage. Elles doivent reposer sur des rapports justes et équilibrés. Les échanges commerciaux à l'heure actuelle devraient davantage porter sur des produits à forte valeur ajoutée impactant sur la croissance et l'emploi au niveau local. Nous tablons depuis 2010 sur 25 ans pour atteindre l'émergence économique, n'est-il pas donc souhaitable d'y parvenir d'abord avant de ratifier ces Accords?

**Entretien avec Joseph OLINGA N.**